AN TABOULIN

WWW.LANDERNEAU.BZH

LE TAMBOUR

#127 • MARS | AVRIL | MAI | 2023 • LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LANDERNEAU

P. 6
DANS LE RÉTRO
Une histoire de cinémas à Landerneau

P. 13
ONDES CULTURELLES
Le Pont de Rohan classé au titre des monuments historiques

P. 15
AUTOUR DE NOUS
Pour la rénovation énergétique de votre logement, pensez à Tinergie !

© Focale fixe

P. 7 REGARD SUR

BUDGET 2023 : UN PROGRAMME AMBITIEUX

Landerneau

Téléthon
La première édition du Téléthon à Landerneau, organisée les 1er, 2 et 3 décembre dernier, a connu une belle mobilisation. Au total, 4 500 € ont été récoltés. Bravo à tous !

Nuit d'Hiver
La 7ème édition de Nuit d'Hiver célébrait la musique sous toutes ses formes : opéra, chants d'oiseaux et mélodies... Encore une fois la ville s'est métamorphosée à la nuit tombée pour nous émerveiller.

© Mathieu Le Gall

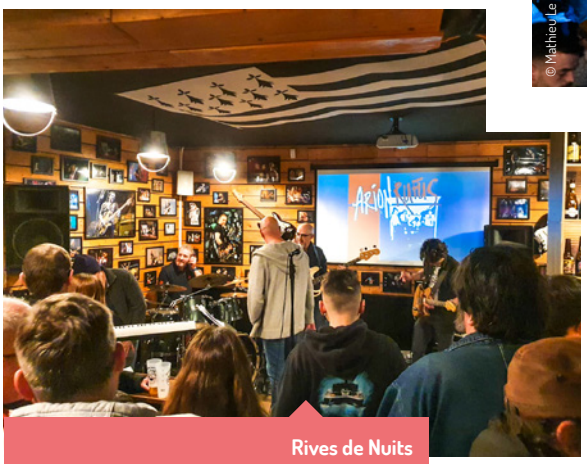

Rives de Nuits
Après deux ans d'absence, les Rives de Nuits ont connu un beau succès les 26 et 27 janvier. Le public était au rendez-vous, plus de 5 000 personnes ont assisté aux concerts de ce week-end festif.

Vœux
Le 13 janvier, Patrick Leclerc a présenté ses vœux aux Landernéens. L'occasion de dévoiler les projets à venir ainsi que les grands rendez-vous de cette année 2023.

HAG E BREZHONEG ?

PRINTEMPS
Nevezamzer

FLEUR
Bleunienn

SOLEIL
Heol

OISEAU
Labous

PRÉPARER ET CONFORTER L'AVENIR

Le contexte économique actuel, marqué par une inflation galopante, une flambée des prix des matières premières et des coûts de l'énergie, pèse lourdement sur le budget des collectivités territoriales. Malgré cette période de turbulences, la Municipalité prévoit d'investir plus de 30 millions d'euros dans les cinq années à venir, dont plus de 10 millions d'euros cette année. Les finances assainies de notre collectivité nous permettent de projeter un programme d'investissements ambitieux et volontariste, avec des moyens à la hauteur des enjeux auxquels notre territoire est confronté.
Ainsi, en 2023, l'action municipale va se poursuivre avec trois axes prioritaires pour préparer l'avenir : les économies d'énergie, les projets liés directement ou indirectement au second collège public et les mobilités douces.
D'autres dossiers occuperont les élus et les agents de la Ville au cours de cette année comme la refonte du circuit d'interprétation du patrimoine, le changement du plancher de la salle OS, la fin des travaux du logement d'urgence, la relance du budget participatif, le devenir de la Résidence Claude Pronost, l'aménagement paysager route de Quimper, les travaux à la base de Canoë kayak, les opérations de renouvellement urbain au Voas Glaz et au Bois Noir...
Parallèlement, la Municipalité continuera à faire preuve de la plus grande attention et de la plus grande vigilance à l'égard de la situation de l'hôpital de Landerneau. Maillon essentiel de l'offre territoriale de santé, il est primordial que le centre hospitalier Ferdinand-Grall conforte son rôle d'hôpital de proximité en maintenant ses pôles d'activité et leurs missions tout en continuant à développer une offre de soins large et diversifiée.

Patrick LECLERC

EN BREF 4

- Vers une meilleure accessibilité
- Zoom sur la route de Quimper
- Repas des anciens
- Le chiffre
- Pour le bien-être de nos têtes blondes
- Titres d'identité
- La Police Municipale et le domaine public, des acteurs de proximité au service des habitants

DANS LE RÉTRO 6

- Une histoire de cinémas à Landerneau

CÔTÉ COMMERCES 7

- Biomonde
- Histoire de chanvre
- Vitamine C
- Vive mobilier

REGARD SUR 10

- Budget 2023 : un programme ambitieux

ÇA BOUGE 10

- Melvin Landerneau en visite à Landerneau
- L'Essor Breton à Landerneau le 21 mai
- Le chiffre

ÉCO-ATTITUDE 11

- Pour tout savoir sur la pollution plastique
- La Ville accélère la transition écologique
- Objectif zéro mégot !

ONDES CULTURELLES 12

- Quand bébé assiste à son premier spectacle
- Schtroumpfs alors !
- Fête de la Bretagne 2023 - Gouel Breizh
- Entre Léon et Cornouaille
- Le Pont de Rohan classé au titre des monuments historiques

PRISE DE PAROLE 14

- La passerelle, trait d'union entre les deux rives de l'Élorn
- Centre communal d'action ou d'inaction sociale ?

AUTOUR DE NOUS 15

- Pour la rénovation énergétique de votre logement, pensez à Tinergie !

Directeur de publication : Patrick Leclerc assisté de Gwen Dalis-Abgrall et Serge Le Roux
Secrétariat de rédaction : Service communication
Rédaction : R.Rebour • B.Kerlo • D.Prat H.Fouéré • M. Prigent
Photos et illustrations : Service communication sauf indication contraire
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan
Imprimé sur papier 100 % PEFC avec encres végétales
Distribution : Adrexo, Brest
Tirage : 8 000 exemplaires • Dépôt légal n° 1771

LE TAMBOUR / AN TABOULIN
Hôtel de Ville • CS 20 729 • 29207 Landerneau Cedex
02 98 85 43 00 • www.landerneau.bzh
tambour@mairie-landerneau.fr

PEFC 10-31-1238 / Certifié PEFC
IMPRIM'VERT

VERS UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

Pour faire suite aux problématiques remontées par le groupe de jeunes de l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) Kerdelune et l'Institut Médico Éducatif (IME) de Kerlaouen sur « l'accessibilité à Landerneau », la Ville a engagé quelques travaux d'aménagement. Parmi ceux déjà finalisés, notons l'installation de rampes d'accès aux deux entrées du jardin des Bénédictines. Puis, d'ici la mi-mai, la route de Quimper gagnera en accessibilité tout comme l'accès aux berges via la rue de Saint-Ernel. Des travaux pour créer un chemin sécurisé permettant de rejoindre la passerelle de l'Élorn, et donc de traverser très facilement les deux rives, vont débuter prochainement. En parallèle et pour répondre à d'autres besoins, des zones aménagées (piétons-cyclistes-automobilistes) vont être davantage développées en ville, permettant ainsi de pacifier et sécuriser les déplacements, pour tous.

ZOOM SUR LA ROUTE DE QUIMPER

Depuis début janvier, la route de Quimper est fermée à la circulation. Pour cause : des travaux d'aménagement sont en cours pour une durée de 18 semaines. Ces travaux font suite à une série d'actions réalisées sur les réseaux d'assainissement, d'enfouissement, de fibre ou encore d'eau pluviale. En effet, tous ces chantiers, étalés sur plusieurs mois, ont créé de multiples tranchées sur différents tronçons de la route et ont par conséquent dégradé son état. Cet aménagement a pour objectifs de renouveler le tapis d'enrobé de la voirie et des trottoirs, de sécuriser les déplacements et d'améliorer l'accessibilité pour tous. Ainsi, deux plateaux ralentisseurs seront installés, les places de parking seront matérialisées, les trottoirs seront accessibles à tous (poussettes, fauteuils roulants) et une portion de piste cyclable sera créée à partir du rond-point du Broustic pour rejoindre celle récemment aménagée rue des Bénédictines. Enfin, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur la totalité de la route. Ces travaux permettront d'améliorer le vivre ensemble. Un peu de patience encore… la route devrait être de nouveau accessible pour la mi-mai.

LE CHIFFRE

16 627

C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS QUE COMPTE LANDERNEAU : **+ 95** PAR RAPPORT À L'AN DERNIER. UNE PREUVE QUE LA CITÉ DE LA LUNE EST DYNAMIQUE ET CONTINUE D'ATTIRER !

Repas des anciens

La Municipalité invite les Landernéens à partir de 70 ans (et leur conjoint(e)) à partager un repas dansant à la halle Saint-Ernel. Rendez-vous le samedi 15 avril à 11h45. Inscriptions obligatoires auprès de l'accueil du CCAS du 20 mars au 7 avril (sur présentation de la carte d'identité).

POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS TÊTES BLONDES

Malgré l'entretien régulier effectué par les agents de la Ville, certaines aires de jeux ont besoin d'un réaménagement. La Ville s'engage donc à en renouveler 4 dès cette année ! Certaines feront l'objet d'un agrandissement comme celles des quartiers du Tourous et des Lilas, celle présente à la cité Duguesclin sera entièrement renouvelée et quelques modules seront ajoutés à la Cité Caventou. L'objectif est de poursuivre ces aménagements à raison d'un renouvellement par an. Le saviez-vous ? La Ville compte 17 aires de jeux et 2 terrains multisports.

Titres d'identité

Comme partout sur le territoire national, les délais d'obtention des titres d'identité sont très longs et ce, depuis la fin de la crise sanitaire. En effet, après avoir connu un ralentissement, les demandes ne cessent de croître depuis. Quelques conseils pour les renouvellements de titres :
• anticipez au maximum, notamment pour vos voyages à l'étranger,
• privilégiez les démarches en ligne. Une notice explicative est disponible sur le site internet www.landerneau.bzh

Il est aussi possible de prendre rendez-vous dans d'autres mairies équipées de stations, puisque ces demandes sont maintenant déterritorialisées.

Jean-Jacques Boniz adjoint au maire délégué à la sécurité, entouré de Jérôme, Cécile, Fabrice, Gilles (en soutien) de la police municipale et de Jean-René et Yann du domaine public.

MISE EN LUMIÈRE SUR...

LA POLICE MUNICIPALE ET LE DOMAINE PUBLIC DES ACTEURS DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES HABITANTS

Ils se déplacent à pied, à vélo ou en voiture, les policiers municipaux patrouillent tous les jours dans notre ville et depuis ce début d'année, l'effectif est de nouveau au complet. Placées sous l'autorité du Maire, les missions de la Police Municipale sont multiples et axées sur la proximité.

L'équipe est composée de 3 policiers municipaux et 2 agents du domaine public. Un agent supplémentaire complète l'équipe et vient en soutien temporaire en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Les missions des agents de la Police sont diversifiées : surveillances et patrouilles, captures d'animaux errants, verbalisations, encadrement et sécurisation des manifestations, gestion des objets trouvés ou encore surveillance des opérations funéraires. Les agents luttent contre les petites et moyennes délinquances et incivilités. Pour 2023, le service prévoit de renforcer sa présence sur le terrain et notamment sa surveillance autour des écoles élémentaires. Le service continuera de porter une attention particulière sur les infractions liées au stationnement abusif. L'objectif premier de nos « hommes en bleu » est orienté vers la prévention, la pédagogie et non dans la répression. Pour les agents du domaine public, le quotidien est fait de missions tout aussi nombreuses et variées. Ils ont en charge le bon déroulement des marchés, la gestion des aires de camping-car et l'aire des gens du voyage, la mise en place des fêtes foraines ou encore la délivrance des permissions de voirie. Ils sont en lien direct avec les commerçants pour organiser la mise en place des terrasses, des publicités extérieures, des enseignes. Ce sont les référents concernant la gestion du déchet mégot et les cendriers présents en ville installés dans le cadre de la démarche « zéro mégot », engagée depuis plusieurs années.

PRATIQUE

Le poste de la Police Municipale est installé au 59 quai de Cornouaille. L'équipe est joignable au 02 98 21 77 60

UNE HISTOIRE DE CINÉMAS À LANDERNEAU

Au début du XXe siècle, le loisir le plus populaire est sans conteste le cinéma. C'est en 1917 qu'Yves Gléau, constructeur de machines agricoles, rue de La Fontaine Blanche, aménage une salle de cinéma à l'intérieur de sa cour. Le *Moderne cinéma* est familièrement surnommé le « ciné à Cheune » par les Landernéens. Quelques années plus tard, une nouvelle salle plus spacieuse, le *Family-Cinéma,* ouvre ses portes en bas du boulevard de la Gare. En 1925, l'entreprise Gestin la rachète pour en faire ses nouveaux locaux. Pendant quelques années, cette famille fera cohabiter les séances de cinéma et son activité de menuiserie.

Après la fermeture de ces deux salles, en 1930, la municipalité de Landerneau concède un terrain à la Caisse des écoles pour y faire édifier une salle de spectacles quai de Léon. Inauguré en 1935, le *Family* va rassembler dans ses murs une grande partie de la vie culturelle landernéenne, dont des projections cinématographiques jusqu'en 1968.

Parallèlement, depuis 1923, le patronage catholique Saint-François d'Assise créée sa propre salle dans son patronage de la rue de la Fontaine Blanche : le *Cinéma des Gars d'Arvor.* Il deviendra, à partir de 1963, *Le Rohan,* qui reste à l'heure actuelle le seul cinéma de la ville jusqu'à l'arrivée du futur multiplexe dans la zone du Bois Noir. Le « Ciné Galaxy » proposera 5 salles obscures qui permettront d'accueillir jusqu'à 725 spectateurs.

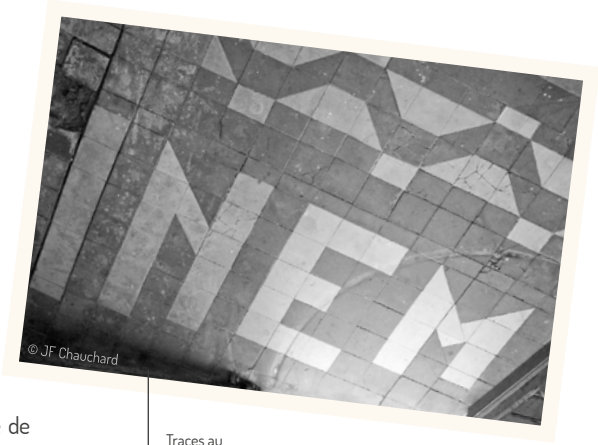

Traces au sol de l'ancien Family-cinéma, immeuble du Boulevard de la gare.

CÔTÉ COMMERCES
KOSTEZ AR STALIOÙ

BIOMONDE

DU VRAC & DU BIO

Biomonde est une coopérative indépendante qui a ouvert ses portes en septembre dernier. Le magasin de 300 m² propose une grande variété d'articles avec plus de 8 000 références de produits et 400 références de vrac. La gérante, Amandine, choisit elle-même ses produits et garantit leur provenance locale, 100 % bio et naturel. Épicerie sucrée, salée, fruits et légumes, produits d'hygiène ou fromage à la coupe, cette diversité de produits sauront ravir vos papilles !

CONTACT

Facebook et Instagram : @lebiodelanderneau
07 89 28 19 70 • 10 place du Bois Noir
www.lebiodelanderneau.fr

HISTOIRE DE CHANVRE

À BASE DE BIEN-ÊTRE ET DE CHANVRE

Le chanvre, une plante avec des bienfaits insoupçonnés. Lors de votre visite, découvrez des produits remarquables à base de chanvre, écoresponsables et 100 % bio. Textiles et chaussures fabriqués à partir des fibres de chanvre, tisanes, huiles, cosmétiques et même une gamme pour animaux, vous y trouverez tous les bienfaits thérapeutiques de la plante ! Dans ce temple du bien-être, des massages à l'huile de chanvre y sont également proposés pour une expérience de détente unique.

CONTACT

Facebook : @histoiredechanvre
Instagram : @histoir2chanvre
09 53 83 21 77 • 25 quai de Cornouaille
www.histoiredechanvre.net

VITAMINE C

BIJOU FANTAISIE ET CRÉATION ARTISANALE

Le studio Vitamine C est spécialisé dans le bijou fantaisie. Ce lieu singulier a pour vocation d'aider les femmes à s'accessoiriser de façon colorée et légère. Chaque collection est unique et raconte une histoire avec la possibilité de personnaliser un bijou en boutique ou d'en créer un sur-mesure. Le studio ne manque pas de projets et propose également des ateliers créatifs pour tous publics, animés par des créateurs bretons.

CONTACT

Facebook et Instagram : @vitaminec.bijoux
07 85 83 99 63 • 7A rue Lafayette
www.vitaminecbijoux.com

VIVE MOBILIER

MEUBLES D'INTÉRIEURS ET D'EXTÉRIEURS

Vive mobilier signifie Vive l'Intérieur, Vivre l'Extérieur ! Le magasin indépendant et aux différentes ambiances, propose une large de gamme de mobiliers d'intérieur et d'extérieur au style design et contemporain. Que vous soyez particulier ou professionnel, grâce aux conseils experts d'Audrey et Olivier, vous trouverez des produits adaptés à votre lieu, personnalisables, uniques et sur-mesure. Un coup de cœur ? Le magasin bénéficie de son propre service de livraison.

CONTACT

Facebook & Instagram : @vive.mobilier
02 98 00 67 73 • 8 All. de l'Hermitage
www.vive.bzh

BUDGET 2023 : UN PROGRAMME AMBITIEUX

La Ville s'engage dans un programme d'investissements ambitieux et tout à fait inédit : sur ces cinq prochaines années, 30 millions d'euros seront investis dont 10 millions en 2023. Les actions seront priorisées autour de 3 grands axes essentiels pour préparer l'avenir et conforter le cadre et la qualité de vie des Landernéens.

MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE CONTRAINT DU FAIT D'UNE INFLATION RECORD ET DE LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, LA VILLE A LA VOLONTÉ DE CONTINUER À INVESTIR. DÉCRYPTAGE AVEC YVON BOTHOREL.

AMBITIEUX ET INÉDIT : ZOOM SUR LE BUDGET 2023

Yvon Bothorel, adjoint délégué aux finances, au personnel et à l'informatique.

Quels sont les grands investissements à venir ?

Le budget 2023 s'articule autour de 3 grands axes. Le premier concerne les investissements liés à la construction du second collège public, qui ouvrira ses portes en septembre 2024. La Ville a un rôle actif à jouer pour intégrer au mieux cet établissement dans son nouvel environnement, notamment en matière d'équipements sportifs. L'usage futur de la salle Lavallot étant principalement dédié au collège, une nouvelle salle de tennis va être construite dans le quartier de Traon Élorn à proximité du futur boulodrome et dont les travaux devraient démarrer d'ici peu. Le deuxième axe porte sur les économies d'énergie. L'urgence de la situation nous amène, en effet, à accélérer notre transition énergétique. Pour cela, nous allons moderniser notre réseau d'éclairage public en passant le taux d'équipement LED à 75 % contre 25 % actuellement et nous allons investir dans les énergies renouvelables (installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics). Les investissements conséquents d'aujourd'hui permettront ainsi de baisser la consommation énergétique et donc les coûts dès l'année prochaine. Enfin, la Ville va poursuivre ses investissements en matière de mobilité douce. Sont notamment prévus en 2023, la construction de la passerelle sur l'Élorn, l'aménagement de la voie verte sud ou encore la réalisation de nouvelles pistes cyclables rue de Guébriant et route de Quimper.

Comment justifier l'augmentation significative du budget ?

Il est vrai que le budget n'a jamais été si élevé : c'est une première pour la Ville et cela s'explique par la période marquée à la fois par une forte inflation et la crise énergétique. Le report de certains gros projets et l'augmentation des coûts des matières premières impactent fortement le budget dédié aux travaux effectués en interne par nos agents municipaux. Notons aussi que l'augmentation de la facture d'énergie (gaz, électricité, carburant) représente 1 million d'euros supplémentaire pour la collectivité. À ce propos, on observe une volonté de l'équipe municipale d'avancer plus vite sur le sujet des énergies et donc d'anticiper des dépenses plus importantes qui auraient dû être échelonnées dans le temps. Enfin, un effort a été réalisé du côté de la masse salariale, soit 307 000 €, représentant l'évolution du point d'indice forfaitaire sur une année pleine, l'instauration du CNAS et la révision du régime indemnitaire.

Comment s'est préparé le budget ?

Lors du débat d'orientation budgétaire nous avons travaillé sur la mise en place d'un programme ambitieux pour le bien-être des habitants tout en restant cohérents et sans augmenter les taux d'imposition (pas d'augmentation pour la 6e année consécutive). Malgré le contexte économique, la Ville a cette volonté d'investir. Nous avons donc trouvé des marges de manœuvre notamment grâce à l'autofinancement. Notons que tous ces investissements sont possibles grâce à une gestion saine et maîtrisée de nos finances. Un bel effort a été fait les années précédentes et aujourd'hui nous sommes capables d'assurer et d'assumer ce programme d'investissement ambitieux, équilibré et volontariste. ●

La Ville maintient son soutien aux associations. Le montant des subventions versées en 2023 reste identique à celui de l'année passée, soit **1 195 671 €.**

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT
DE LA VILLE EN 2023

INVESTISSEMENTS LIÉS À LA CONSTRUCTION DU 2ND COLLÈGE =
3,7 M€

Création d'une nouvelle salle de tennis = **1,97 M€**

Restructuration de la salle Lavallot = **1,25 M€**

Aménagement d'un terrain de sport = **550 000 €**

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE =
2,6 M€

Modernisation du réseau d'éclairage public = **1,35 M€**

Mise en place de panneaux photovoltaïques aux groupes scolaires du Tourous, et de Marie Curie, à la salle de tennis, Lavallot et au boulodrome = **420 000 €**

Remplacement de la chaudière du Centre Théo Le Borgne = **65 000 €**

Remplacement des huisseries du Centre Théo Le Borgne, l'école Jean Mace Jules Ferry, la maison de quartier de Kergreis = **145 000 €**

Isolation thermique de la Maison de la Musique = **20 000 €**

AMÉNAGEMENT DE VOIES DOUCES =
3,9 M€

Passerelle de l'Élorn = **1,4 M€**

Création d'une voie verte sud = **1,95 M€**

Création d'une piste cyclable, rue de Guébriant = **520 000 €**

Prolongement de la véloroute vers Dirinon = **35 000 €**

Création d'abris à vélo aux groupes scolaires Marie Curie et Ferdinand Buisson = **36 000 €**

CHIFFRES CLÉS

18,4 M€
DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

14,6 M€
D'INVESTISSEMENTS*

* Montant comprenant les 9,9 millions d'investissement, le report des opérations non réalisées en 2022 et le remboursement de la dette.

33 M€
DE BUDGET TOTAL

MELVIN LANDERNEAU EN VISITE À LANDERNEAU

L'été dernier les gros titres des médias diffusaient : « Landerneau champion d'Europe ! ». Comme un clin d'œil, la Ville a souhaité rencontrer ce « Landerneau » qui brille en cyclisme sur piste. Melvin Landerneau est donc venu visiter la ville homonyme le 17 décembre dernier. Le jeune francilien originaire de la Martinique a rencontré les jeunes du club de cyclisme, visité la ville, ses infrastructures sportives et admiré les illuminations Nuit d'Hiver. À seulement 25 ans, le pistard a gagné deux titres majeurs en cyclisme sur piste : il est champion d'Europe et vice-champion du monde en 2022. Prochain objectif : les Jeux Olympiques Paris 2024. Et pour cela Melvin pourra compter sur le soutien de toute la ville… tous derrière Landerneau !

Melvin s'est prêté au jeu de l'interview décalée « Fast and Curious ». **À découvrir en flashant ce QR code.**

LE CHIFFRE

6 025

C'EST LE NOMBRE DE KM EFFECTUÉS PAR LES **481 COUREURS** DES FOULÉES LANDERNÉENNES DIMANCHE 12 FÉVRIER DERNIER (119 PARTICIPANTS POUR LA BOUCLE DE 5 KM ET 362 POUR LE 15 KM).

L'ESSOR BRETON À LANDERNEAU LE 21 MAI

L'Essor Breton est la plus vieille course à étapes, niveau amateur, de France. Depuis 1958, elle traverse les 4 départements bretons et permet aux jeunes cyclistes catégorie « Elite » de s'affronter sur 5 étapes. Parmi les grands cyclistes vainqueurs, on retrouve quelques locaux : Guy Le Gall (1978), Laurent Pichon (2009) ou encore Maxime Cam (2017). La course est organisée par une équipe de bénévoles engagés et passionnés. Cette année, la 4e et dernière étape* de la 63e édition se déroulera à Landerneau. Une bonne nouvelle pour les passionnés de la petite reine car l'Essor Breton n'était pas retourné dans la cité de la Lune depuis 2011 ! De plus, le parcours de cette étape landernéenne comporte une particularité : les 144 coureurs engagés sur la course passeront dans chaque bourg des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. Un parcours non sans difficulté puisque le dénivelé positif est annoncé à 2 000 mètres ! Les cuisses des cyclistes engagés vont chauffer notamment lors des 3 dernières boucles du circuit comportant la, désormais célèbre, côte de la Fosse aux Loups. Le départ fictif sera donné à 13 h à Saint-Ernel. Les coureurs défileront dans la ville avant que le départ réel ne soit donné en sortie de ville, en direction de la Forest-Landerneau. La journée se terminera en beauté avec le podium protocolaire, en présence du parrain de l'édition, Paul Le Guen. Une étape qui promet un beau spectacle !

*Exceptionnellement cette édition propose seulement 4 étapes sur les 5 et ne traverse que 3 départements bretons sur les 4.

L'essor Breton à Landerneau en 2011. Étape remportée par Angelo Tulik.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA POLLUTION PLASTIQUE

Le 19 mars 2023, dans le cadre du projet INTERREG « Preventing Plastic Pollution », le Syndicat du bassin de l'Élorn organise au Family un événement autour de la pollution plastique. Au programme de cette journée :

- 10 h à 12 h : Ramassage de déchets, au départ du Family
- 15 h : Spectacle (à partir de 7 ans) « Un océan de plastique »
- 16 h : Conférence « La pollution plastique, de la source à la rade ». Venez découvrir les résultats de 3 années de recherche sur la contamination plastique de l'Élorn et ses impacts sur la rade. Organisée en partenariat avec Labocea, Actimar et le CNRS.
- 17 h 30 : Signature de la convention entre le Syndicat de bassin de l'Élorn et la Ville de Landerneau. La Ville s'engage dans la poursuite du dispositif de gestion de filets de rétention de macro-déchets installés en sortie d'eaux pluviales depuis 2020.

Tout au long de la journée, venez échanger et découvrir les stands d'animation ou vous essayer sur l'escape game en plein air. Il sera également possible « d'adopter un bout d'Élorn » afin de participer, à son échelle, à la préservation de la rivière !

PRATIQUE

Événement gratuit et ouvert à tous.
Programme et réservation sur :
ramassage-elorn.fr

LA VILLE ACCÉLÈRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Engagée depuis plusieurs années dans une politique de réduction de ses consommations d'énergie, la Ville de Landerneau a déjà mis en place un certain nombre d'actions dans ses bâtiments (isolation, remplacement de menuiseries et des systèmes de chauffage, passage en LED des éclairages...). Pour aller plus loin et dans un contexte inédit d'explosion des factures d'énergie, les services municipaux ont établi un diagnostic précis des consommations et ciblé une réduction de 20 % de la consommation énergétique dès 2023. C'est l'objectif du plan de sobriété en vigueur depuis l'automne dernier.

La Ville a défini et mis en place des actions exécutables immédiatement : diffusion des éco-gestes, réduction de la saison de chauffe, installation de dispositifs de régulation de la température, coupure partielle de la production d'eau chaude sanitaire ou encore accroissement de l'extinction de l'éclairage public la nuit, ainsi qu'une sensibilisation auprès des usagers des bâtiments publics.

Suite aux préconisations du Schéma Directeur de l'Aménagement Lumineux (SDAL), l'éclairage public disposera d'un taux d'équipement LED de 75 % et bénéficiera de lampadaires modulables en intensité et donc adaptables. Sur l'année, 350 000 € ont été programmés au budget pour réaliser des travaux de rénovation dans certains bâtiments de la Ville et pour équiper cinq toitures par des panneaux photovoltaïques. De plus, la collectivité est partenaire d'ECOWATT, un dispositif de sensibilisation permettant d'éviter les coupures d'électricité. Ces mesures permettront de réduire significativement la consommation municipale, et de minimiser ainsi l'augmentation du budget alloué aux dépenses énergétiques.

Objectif zéro mégot !

À l'occasion des Rives de Nuits, la Ville en partenariat avec l'entreprise MéGO! proposait un stand de sensibilisation. Un cendrier géant était à la disposition des fumeurs pour collecter leur déchet. **Au total, 7,32 kg de mégots ont été récoltés soit 29 280 mégots recyclés.**

QUAND BÉBÉ ASSISTE À SON PREMIER SPECTACLE

Le festival « Petite Marée », qui se déroule chaque année au printemps, s'adresse au très jeune public. Il propose des séances de contes pour les tout-petits, âgés de 0 à 5 ans. Le festival s'articule également autour de spectacles spécialement adaptés à cette tranche d'âge. Historiettes, comptines, jeux de doigts, contes et histoires pour grandir sont chaque année au programme. Il se déroulera cette année du 31 mars au 8 avril sur le pays de Brest et ses alentours.

Depuis de nombreuses années, la Médiathèque Per Jakez Helias est partenaire de l'ADAO (Association pour le Développement des Arts de l'Oralité), organisatrice de ce festival, et programme une ou deux séances de conte, pour initier les enfants au spectacle.

Les tout-petits, accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, grands-parents, font leur première expérience du spectacle en écoutant et participant à un spectacle professionnel adapté à leur âge. Le résultat est bluffant : le spectacle est autant sur scène que dans le public, c'est assez fascinant d'observer les plus jeunes ou les petits loups entrer dans l'univers artistique d'un conteur ou d'une conteuse. C'est un très beau prolongement des activités « bébés lecteurs » proposées très régulièrement à la médiathèque. L'objectif est de familiariser l'enfant dès le plus jeune âge aux livres, aux mots, aux images et au plaisir des histoires.

Cette année, le centre culturel Le Family à Landerneau, accueillera la compagnie Léopoldine papier et son spectacle « Une histoire de soleil » pour deux séances le mardi 4 avril à 10 h et 11 h.

Les histoires de ce spectacle sont tour à tour accompagnées d'un livre géant en pop-up, d'une moquette mobile et d'un livre un peu magique. Il y en aura pour tous les yeux et pour toutes les oreilles dans ce voyage unique au pays du conte et du papier.

INSCRIPTIONS À LA MÉDIATHÈQUE
au 02 98 85 76 00

SCHTROUMPFS ALORS !

Le 25 mars, les Schtroumpfs envahiront à nouveau Landerneau ! L'association du Carnaval de La Lune étoilée vous invite à venir battre le record du rassemblement du plus grand nombre de Schtroumpfs (2 762) afin d'être homologué par le Guinness Book. Préparez votre déguisement !

FÊTE DE LA BRETAGNE 2023
GOUEL BREIZH

La Fête de la Bretagne est de retour à Landerneau du 12 au 21 mai. À travers une programmation d'événements éclectiques et accessibles, ces 10 jours de fête vous proposent un concentré de singularités bretonnes.

PLUS D'INFOS SUR
www.landerneau.bzh

ENTRE LÉON ET CORNOUAILLE

L'association Dourdon vient de sortir une nouvelle version de son ouvrage sur le pays de Landerneau-Daoulas, 22 ans après le premier écrit. 3 bonnes raisons de le découvrir :

MIEUX CONNAÎTRE LE TERRITOIRE

Cet ouvrage met en lumière les 22 communes de la communauté d'agglomération. Chaque commune est abordée de la même manière : courbe démographique, histoire, patrimoine civil et religieux, activités économiques... et chaque chapitre se termine par un résumé en breton. Ce n'est pas un inventaire exhaustif mais plutôt un livre à picorer pour (re)découvrir le territoire.

RICHE EN ILLUSTRATIONS

L'image est très présente : photos anciennes ou récentes, dessins, affiches, cartes postales... Les illustrations proviennent des archives de la Ville de Landerneau, d'autres communes, parfois d'albums personnels ou encore de certains collectionneurs. Une belle occasion de remarquer la beauté de ce qui nous entoure.

TRUFFÉ DE FAITS HISTORIQUES

Le livre de 272 pages met aussi en avant des personnalités qui ont marqué l'histoire de leur commune, des faits marquants et fait référence à quelques autres ouvrages réalisés par l'association. L'avant-propos introduit la notion de faire territoire et le patrimoine naturel.

L'ouvrage est en vente à la librairie les Passagers du livre et à l'espace Culturel Leclerc.

© Focale fixe

LE PONT DE ROHAN CLASSÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Bonne nouvelle ! Le Pont de Rohan a enfin obtenu sa reconnaissance et son classement au titre des monuments historiques, signé de la main de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak. C'est le mercredi 25 janvier que la directrice de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Isabelle Chardonnier, est venue officialiser ce classement dans la cité de la Lune.

Bâti en 1510, le Pont de Rohan fait partie des 6 derniers ponts bâtis, habités d'Europe. Un véritable joyau patrimonial, qui fait la fierté de notre belle ville. Depuis 2010, il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques (premier niveau de protection, décision régionale). Son dossier est de nouveau adressé à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) en 2015, mais le classement prend du retard notamment dû à la crise sanitaire... C'est finalement après plusieurs échanges, en lien avec le sinistre observé fin août 2021, que le Pont de Rohan, reçoit un avis favorable de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture le 21 avril 2022, le classant tout droit au titre des monuments historiques. La confirmation est reçue par courrier en fin d'année 2022.

Les monuments historiques font l'objet de dispositions particulières pour leur conservation afin que toutes interventions de restauration puissent être effectuées en maintenant l'intérêt culturel qui a justifié leur protection. Des travaux vont donc être entrepris, suite à l'éboulement partiel du perré du môle. Au stade d'expertise, le montant est de l'ordre du million d'euros.

La Ville souhaite mettre en valeur ce joyau patrimonial avec la mise en place d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine situé au 13 rue du Pont.

Flasher le QR-CODE pour découvrir l'interview d'Isabelle Chardonnier !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de l'intérêt patrimonial du pont de Rohan. Cette protection implique une responsabilité partagée entre la Ville et l'État au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir. La protection au titre des monuments historiques s'évalue en examinant un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les notions de rareté, d'exemplarité, d'authenticité et d'intégrité des biens sont notamment prises en compte.

LA PASSERELLE, TRAIT D'UNION ENTRE LES DEUX RIVES DE L'ÉLORN

Au cours de ces dix dernières années, de nombreux aménagements ont vu le jour de part et d'autre de l'Élorn : les Jardins de la Palud sur la rive nord ; le pôle sportif et de loisirs de Saint-Ernel (la Cimenterie, la Fabrik, le skateparc...), la réhabilitation paysagère du Jardin des Bénédictines ou encore l'aire de jeux inclusive du calvaire sur la rive sud. Pour assurer une continuité urbaine entre les deux rives de l'Élorn, la Municipalité a choisi de réaliser une passerelle mobile, dont la mise en service est prévue pour l'été prochain.

Cette passerelle s'inscrit dans la suite logique de notre projet urbain qui consiste à créer un véritable poumon vert en centre-ville, en remettant l'Élorn et ses abords au cœur de la vie de notre cité. Dans un contexte de densification urbaine, la création d'espaces de respiration dans le tissu urbain est essentielle pour maintenir un cadre de vie équilibrée. D'autant plus que Landerneau jouit d'une dynamique démographique soutenue, les derniers chiffres de l'INSEE établissant le nombre de Landernéens à 16 568.

La passerelle a été pensée pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous les publics, dont les personnes à mobilité réduite. En reliant les deux rives de l'Élorn, elle permettra ainsi aux Landernéens d'accéder plus aisément aux commerces, aux services, aux équipements sportifs, aux aires de jeux...

Afin de rendre la ville toujours plus verte et plus agréable, il s'agit également de repenser les mobilités urbaines en favorisant les modes de déplacement plus durables. En aménageant une passerelle réservée aux piétons et aux cyclistes, nous souhaitons encourager encore un peu plus les mobilités douces. Notre objectif est de réduire l'usage de la voiture en ville, d'une part pour diminuer notre empreinte carbone, d'autre part, pour désengorger le trafic urbain.

D'un montant d'un peu plus d'un million d'euros, ce projet structurant pour notre territoire est déjà soutenu financièrement à hauteur de 619 000 € par l'Europe, l'État et la Région. La Ville est à la recherche d'autres sources de financement, espérant saisir de nouvelles opportunités.

La réalisation prochaine de cette passerelle au-dessus de l'Élorn illustre parfaitement la volonté municipale de rendre Landerneau toujours plus agréable, plus accessible, plus sécurisée, en d'autres mots, plus facile à vivre.

Landerneau Dynamique et Durable

CENTRE COMMUNAL D'ACTION OU D'INACTION SOCIALE ?

Aux dires de la majorité, le Centre Communal d'Action Sociale a travaillé activement en 2022. Mais qu'en est-il vraiment avec la politique menée par notre maire ?

- **le règlement de l'accès à l'épicerie sociale a été modifié** entraînant de fait une baisse du nombre de bénéficiaires,
- **le restaurant Claude Pronost a dû fermer ses portes** faute de trouver son public et d'assurer une rentabilité à la structure,
- **la résidence Claude Pronost est en passe d'être vendue** à un bailleur social parce que ce n'est pas le métier du CCAS,
- **la collecte dématérialisée,** déshumanisant cette opération de solidarité, a fait un flop qui **ne permettra pas de tenir l'année à l'épicerie solidaire**.

Alors peut-on sérieusement parler d'action sociale ? Ne pourrait-on pas parler **plutôt de régression sociale ?** Aujourd'hui, la crise économique et sociale touche de plus en plus de nos concitoyens et **il appartient aussi aux élus de réfléchir à des actions ciblées pour ces personnes.** C'est pourquoi nous proposons :

- au lieu de faire intervenir le fonds de solidarité pour des factures de garage, d'étudier la possibilité de **mettre en place un garage solidaire** qui permettrait à tous de réparer leurs voitures à moindre coût,
- d'**organiser des assises de la transition énergétique et du logement** pour limiter voire mettre fin aux passoires énergétiques louées dans notre ville,
- d'**affecter les sommes provenant des économies d'énergie** liées à l'extinction de l'éclairage public **au fonds de solidarité du CCAS**,
- de **transformer la résidence Claude Pronost en maison des solidarités** intégrant les services du CCAS et d'y **favoriser le maintien des activités, le logement accompagné et les animations favorisant le vivre ensemble et les liens intergénérationnels**,
- de **transformer le restaurant en restaurant solidaire** permettant d'accueillir anciens, personnes en précarité et personnes soutien,
- de **mettre en place un microcrédit municipal**,
- de **réfléchir au bus gratuit** pour permettre à tous de se déplacer

Avoir un regard et une politique sociale, ce n'est pas stigmatiser les gens en précarité mais plutôt leur donner une place dans notre ville en favorisant leur reconnaissance. **L'aide sociale n'est pas de l'assistanat mais un accompagnement vers une vie plus digne où chacun à sa place.**

Les élu(e)s du Collectif « Landerneau pour tous »

POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT, PENSEZ À TINERGIE !

La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas a souhaité faire bénéficier ses habitants des services de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie. Un guichet unique pour simplifier votre parcours vers la rénovation de votre logement.

Vous souhaitez revoir l'isolation de votre habitation ? Changer votre système de chauffage ? Et vous êtes un peu perdu face aux démarches à entreprendre ?

Tinergie, service public d'informations et de conseils, va vous permettre **d'être accompagnés par un conseiller spécialisé tout au long de votre projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : évaluation énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation,** information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale...

QU'EST-CE QUE TINERGIE ?

Tinergie est un **guichet unique d'accompagnement pour tous les habitants du territoire** qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement.

Ce dispositif est ouvert aux habitants de notre Pays de Landerneau-Daoulas depuis octobre dernier. **Il renforce la présence (permanences doublées) et l'action de notre partenaire Ener'gence,** l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest, qui assure la mission de conseil aux particuliers.

DE QUELLES AIDES POURREZ-VOUS BÉNÉFICIER ?

Le dispositif Tinergie permet d'être conseillé pour accéder à des aides financières nationales ou locales en matière de rénovation énergétique, quels que soient vos niveaux de ressources.

Pour vous inciter à prévoir ces travaux, votre Communauté d'agglomération vous propose aussi un dispositif d'aides financières spécifiques « Prime Tinergie » selon un double volet :

- en fonction des gains énergétiques : subvention de 125 € à 4 000 €, suivant le gain énergétique.
- un bonus pour l'installation d'un dispositif d'énergies renouvelables (solaire et bois) de 300 €, 800 € ou 1 000 € suivant l'installation.

Pour des personnes aux revenus intermédiaires, on peut ainsi atteindre, dans le meilleur des cas, un financement total de l'ordre de 25 à 30 % des travaux.

CONTACTEZ TINERGIE

au 02 98 33 20 09
ou en remplissant le formulaire d'inscription sur https://tinergie.fr
Un conseiller vous fixera un rendez-vous.
Les permanences ont lieu les 1er et 3e mercredis du mois à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest à Landerneau.

LANDERNEAU

25 MARS 2023

PARKING ST ERNEL

Accès dès 17h
Comptage à 19h

GUINNESS WORLD RECORDS™

Devenez Champion du Monde !

VENEZ (RE)BATTRE LE RECORD DU MONDE DE RASSEMBLEMENT

DE SCHTROUMPFS

CARNAVAL
DE LA LUNE ETOILEE A LANDERNEAU

Organisé par L'Association
"Pays Landerneau Daoulas Animations"
Le record sera supervisé par le GUINNESS WORLD RECORDS

Landerneau boutiques · Groupama LOIRE BRETAGNE · E.Leclerc Landerneau · CRÉDIT AGRICOLE · PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS · Landerneau